

CNU, 19^{ème} section (Sociologie, démographie)

Bilan des qualifications aux fonctions de maître de conférences et de professeur 2007

Charles Soulié, Maria Vasconcellos

La 19^{ème} section a siégé dans les locaux de l'université de Paris V du lundi 29 janvier au mercredi 31 janvier 2007 pour la qualification aux fonctions de maître de conférences et le 1er février pour celles de professeur.

Qualification aux fonctions de maître de conférences

Cette année, 497 candidats (soit 47 de plus que l'an passé) ont postulé à la qualification. Sur ces 497 candidats, 93 (soit 18,7%) ont finalement renoncé à présenter un dossier et 10 ont présenté un dossier irrecevable (généralement en raison de l'absence du rapport de soutenance). Si les candidats renonçant à présenter un dossier sont en moyenne plus âgés, ceux ayant produit un dossier incomplet sont plus jeunes et 9 sur 10 sont des hommes.

Tableau n° 1 : La répartition par sexe et âge des candidats ayant présenté un dossier complet

	Hommes	Femmes	Total	Effectifs
30 ans et moins	45,95%	54,05%	100%	74
31-33 ans	42,35%	57,65%	100%	85
34-37 ans	51,19%	48,81%	100%	84
38-44 ans	55,68%	44,32%	100%	88
45 ans et plus	58,73%	41,27%	100%	63
Total	50,51%	49,49%	100%	394
Effectifs	199	195	394	

394 candidats ont présenté un dossier complet. Parmi eux, 199 sont des hommes et 195 des femmes, ces dernières étant en moyenne plus jeunes (36,4 ans) que les premiers (37,5 ans). 55,8% des candidats ont été qualifiés, soit un taux comparable à celui de l'an passé (56,3%). Les femmes (59,5%) sont à nouveau plus souvent qualifiées que les hommes (52,3%). L'âge moyen des candidats à la qualification (37 ans) est très proche de celui de l'an passé (36,9 ans) et il joue un rôle important dans la qualification. Il s'élève à 35,6 ans pour les qualifiés, contre 38,7 ans aux non qualifiés, la précocité étant manifestement toujours une valeur reconnue par le système scolaire. Cette année, le qualifié le plus jeune a 26 ans et le plus âgé 57 ans.¹

¹ Un nouveau décret relatif aux mentions au doctorat ayant paru en août 2006, le CNU a décidé de ne pas tenir compte des mentions dans son travail de qualification. Concernant l'impact des mentions sur la qualification, voir les bilans précédents publiés dans la *Lettre de l'ASES* (n°35, juin 2005 et n°36, mars 2006). Rappelons aussi que le bilan 2005, qui mobilisait des informations d'origine ministérielle, comprenait notamment une comparaison de la sociologie avec d'autres disciplines.

Tableau n° 2 : Taux de qualification en fonction de l'âge des candidats

	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Effectifs
30 ans et moins	64,86%	35,14%	100%	74
31-33 ans	63,53%	36,47%	100%	85
34-37 ans	59,52%	40,48%	100%	84
38-44 ans	51,14%	48,86%	100%	88
45 ans et plus	36,51%	63,49%	100%	63
Total	55,84%	44,16%	100%	394
Effectifs	220	174	394	

Près de la moitié des candidats à la qualification ont soutenu leur thèse en 2006. Avoir soutenu sa thèse récemment augmente la probabilité d'être qualifié, les pics de qualification des années 2001 et 2002 correspondant le plus souvent à des requalifications. Il s'agit alors parfois de candidats d'un niveau scientifique élevé qui, soit n'ont pas réussi à accéder à un emploi d'enseignant chercheur malgré leurs efforts, soit disposent d'un emploi dans un institut de recherche privé (parfois public) et retardent le moment de se présenter sur un poste. Parmi les premiers, certains ont été classés plusieurs fois seconds, ou troisièmes, sur des emplois de maître de conférences et le signalent dans leur dossier, d'autres sont encore en post doctorat à l'étranger, et l'on notera par exemple qu'un candidat a publié 7 ouvrages depuis 2000 (dont 4 sous sa signature), 15 contributions à des ouvrages collectifs et 20 articles dans des revues à comité de lecture. Les difficultés dans nombre de disciplines à obtenir un poste à l'université conduisent aussi certains candidats, manifestement d'origine étrangère, à cumuler les doctorats afin d'augmenter leurs chances d'être recrutés.

Tableau n° 3 : Taux de qualification en fonction de l'année de soutenance de la thèse

	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Effectifs	Part relative
2000 et avant	48,94%	51,06%	100%	47	11,9%
2001	77,27%	22,73%	100%	22	5,6%
2002	67,65%	32,35%	100%	34	8,6%
2003	20%	80%	100%	10	2,5%
2004	30,43%	69,57%	100%	23	5,8%
2005	31,75%	68,25%	100%	63	16%
2006	65,64%	34,36%	100%	195	49,5%
Total	55,84%	44,16%	100%	394	100%
Effectifs	220	174	394		

Comme l'an passé, le taux de qualification varie en fonction du lieu de soutenance. Ainsi, les docteurs ayant soutenu à Paris sont plus souvent qualifiés que les docteurs ayant soutenu en banlieue, en province, ou à l'étranger.

Tableau n° 4 : Taux de qualification en fonction de la région de soutenance de la thèse

	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Effectifs	Part relative
Paris	64,63%	35,37%	100%	147	37,3%
Banlieue	53,52%	46,48%	100%	71	18%
Province	50%	50%	100%	164	41,6%
Etranger	41,67%	58,33%	100%	12	9%
Total	55,84%	44,16%	100%	394	100%
Effectifs	220	174	394		

Mais ensuite, les écarts peuvent être importants au sein d'une même région entre différents établissements. Si on prend le cas de la région parisienne par exemple – où sont notamment concentrés les cinq plus gros pourvoyeurs de thèses de cette année (l'EHESS, Paris 10, Paris 5, Paris 8 et l'IEP de Paris) –, il apparaît que le taux de qualification passe de 76,4% à l'IEP de Paris à 40% pour Paris 8, deux établissements au recrutement social, scolaire, très contrasté.² Cela dit, les taux de qualification sont nettement supérieurs à la moyenne dans d'autres universités de banlieue comme Evry ou Versailles St Quentin par exemple, les effectifs concernés étant alors nettement plus faibles et le recrutement disciplinaire des candidats beaucoup moins dispersé qu'à Paris 8. En effet Paris 8 – ainsi que l'IEP de Paris, d'ailleurs – se distinguent par un pourcentage élevé (64%) de candidats provenant d'autres disciplines que la sociologie, ceux de science politique étant majoritaires à l'IEP.

Tableau n° 5 : Taux de qualification et origine disciplinaire des candidats en fonction de l'établissement de soutenance de la thèse

	Effectifs	Qualifiés	Non qualifiés	Ensemble	Thèses de sociologie	Autres disciplines	Ensemble
EHESS	51	70,59%	29,41%	100%	54,9%	45,1%	100%
Paris 10	30	53,33%	46,67%	100%	63,3%	36,7%	100%
Paris 5	27	59,26%	40,74%	100%	66,7%	33,3%	100%
Paris 8	25	40%	60%	100%	36%	64%	100%
IEP Paris	17	76,47%	23,53%	100%	35,3%	64,7%	100%
Toulouse	16	75%	25%	100%	62,5%	37,5%	100%
Bordeaux	14	57,14%	42,86%	100%	57,1%	42,9%	100%
Lyon	14	28,57%	71,43%	100%	35,7%	64,3%	100%
Paris 7	13	53,85%	46,15%	100%	69,2%	30,8%	100%
Lille	11	36,36%	63,64%	100%	27,3%	72,7%	100%
Strasbourg	11	45,45%	54,55%	100%	45,4%	54,5%	100%
Montpellier	10	40%	60%	100%	80%	20%	100%
Nice	10	60%	40%	100%	40%	60%	100%
Paris 1	9	77,78%	22,22%	100%	33,3%	66,7%	100%
Paris 4	8	50%	50%	100%	62,5%	37,5%	100%
Evry	7	100%	0%	100%	100%	0%	100%
Metz	7	85,71%	14,29%	100%	100%	0%	100%
Nantes	7	42,86%	57,14%	100%	85,7%	14,3%	100%
Aix Marseille	6	66,67%	33,33%	100%	66,7%	33,3%	100%
Paris 3	6	66,67%	33,33%	100%	50%	50%	100%
Grenoble	5	0%	100%	100%	20%	80%	100%
IEP Grenoble	5	40%	60%	100%	0%	100%	100%
Paris 9	5	100%	0%	100%	20%	80%	100%
Rennes	5	60%	40%	100%	20%	80%	100%
Rouen	5	40%	60%	100%	40%	60%	100%
Versailles St Q	5	60%	40%	100%	100%	0%	100%
Autres étab	65	44,62%	55,38%	100%	40%	60%	100%
Ensemble	394	55,84%	44,16%	100%	51,5%	48,5%	100%
Effectifs		220	174	394	203	191	394

² La montée des écoles, et notamment de l'IEP de Paris, se confirme d'année en année. Les grandes écoles tendent à produire de plus en plus de docteurs, lesquels sont plus souvent qualifiés (et recrutés ?), que les autres.

En fait, c'est l'origine disciplinaire des candidats qui joue le rôle le plus important dans la qualification. 51,5% des candidats ont soutenu un doctorat en sociologie (contre 52,2% l'an passé). 71,8% d'entre eux ont été qualifiés, contre 28,2% aux non sociologues. Au CNU, la sélection s'opère donc déjà vis-à-vis des candidats non titulaires d'un doctorat de sociologie. Si la proportion de sociologues se présentant à la qualification reste stable d'une année sur l'autre, celle des candidats provenant de science politique a fortement augmenté cette année sachant que cette discipline, qui produit pourtant un nombre de thèses relativement peu élevé comparé aux autres disciplines de sciences sociales, est aussi celle qui envoie le plus de candidats se faire qualifier en sociologie. Ce comportement paraît relativement rationnel attendu que c'est la science politique (51,8%), dont près d'un tiers des candidats proviennent d'IEP (de Paris, comme de province), qui, après la sociologie, a le meilleur taux de qualification, les candidats en provenance des STAPS (20%), ou de sciences de l'éducation (6,2%) par exemple, étant à la fois moins nombreux à se présenter devant le CNU de sociologie et bien moins souvent qualifiés que ceux de science politique.

Tableau n° 6 : Taux de qualification en fonction de la discipline de thèse et part relative de chaque discipline en 2007 et 2006

	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Effectifs	Part relative en 2007	Part relative en 2006
Sociologie	77,83%	22,17%	100%	203	51,5%	52,2%
Sciences politiques	51,79%	48,21%	100%	56	14,2%	11,7%
Ethnologie/anthropologie	40%	60%	100%	45	11,4%	10,5%
Histoire	28,57%	71,43%	100%	7	1,8%	1,5%
Géographie/urbanisme	22,22%	77,78%	100%	9	2,3%	2%
Eco/gestion/droit	20%	80%	100%	10	2,5%	4,4%
Psychologie	20%	80%	100%	5	1,3%	1,7%
STAPS	20%	80%	100%	15	3,8%	3,8%
Information / comm	18,18%	81,82%	100%	11	2,8%	1,1%
Arts	16,67%	83,33%	100%	6	1,5%	/
Langues/lettres/autres	16,67%	83,33%	100%	6	1,5%	5,8%
Sciences de l'éducation	6,25%	93,75%	100%	16	4,1%	3,8%
Philosophie	0%	100%	100%	5	1,3%	1,2%
Total	55,84%	44,16%	100%	394	100%	100%
Effectifs	220	174	394		394	341

Restreignant l'analyse aux candidats ayant soutenu un doctorat de sociologie (n=203), on dénombre parmi eux 102 femmes et 101 hommes, l'âge moyen s'élevant alors à 37,2 ans. Les tendances décrites précédemment se retrouvent avec une belle régularité dans cette population. Ainsi, 82,3% des femmes sont qualifiées, contre 73,2% des hommes. Les docteurs les plus jeunes et ceux ayant soutenu en 2006 sont nettement plus souvent qualifiés que les autres (87,7% pour ceux de 2006) et le taux de qualifiés s'élève à 82,3% chez les docteurs parisiens. Comme les années précédentes le fait d'être jeune, femme, parisien et d'avoir soutenu sa thèse récemment augmente notablement les chances d'être qualifié.

Le CNU offrant un observatoire privilégié de la production doctorale en sociologie, il a paru intéressant de cumuler les travaux de trois sessions de CNU (celles de 2005, 2006 et 2007). Nous avons donc fusionné les fichiers des candidats titulaires d'un doctorat de sociologie s'étant présentés à la qualification cette année, l'an passé et il y a deux ans, en évitant de faire figurer deux, ou trois fois, les candidats malheureux s'étant présentés plusieurs années

d'affilée devant le CNU. L'effectif devenant plus important (n=552), nous avons pu affiner la répartition par spécialités utilisée l'an passé, sachant que le travail de codage des sujets de recherche n'a pas été toujours aisé, nombre de travaux ressortant par exemple de plusieurs spécialités à la fois, ou s'avérant difficiles à classer au vue de leur titre.

Tableau n° 7 : Les spécialités sociologiques étudiées en fonction du lieu de soutenance
(champ : candidats à la qualification titulaires d'un doctorat de sociologie s'étant présentés en 2005, 2006 et 2007)

	Paris	Banlieue	Province	Etranger/ Inconnu	Total	Effectifs	Part relative
Travail, organisation	12,8%	27,1%	13,6%	16,7%	15,8%	87	15,8%
Politique	18,3%	10,4%	13,2%	22,2%	15%	83	15%
Culture	6%	5,2%	10,9%	5,6%	7,8%	43	7,8%
Arts, littérature	8,3%	5,2%	7,3%	5,6%	7,2%	40	7,2%
Education	5%	5,2%	7,3%	0%	5,8%	32	5,8%
Migration	6,0%	5,2%	4,5%	11,1%	5,4%	30	5,4%
Travail social, pauvreté	6%	4,2%	5%	11,1%	5,4%	30	5,4%
Santé	3,2%	4,2%	5,5%	5,6%	4,3%	24	4,3%
Religion	6,4%	2,1%	1,8%	0%	3,6%	20	3,6%
Urbaine	2,8%	2,1%	5%	0%	3,4%	19	3,4%
Générale, auteur	2,8%	5,2%	3,2%	0%	3,3%	18	3,3%
Genre	2,8%	9,4%	0,9%	5,6%	3,3%	18	3,3%
Jeunesse	3,2%	4,2%	2,7%	0%	3,1%	17	3%
Economie	3,7%	1%	3,2%	0%	2,9%	16	2,9%
Famille	4,1%	1%	2,3%	0%	2,7%	15	2,7%
Démographie	3,2%	4,2%	1,4%	5,6%	2,7%	15	2,7%
Sciences, disciplines	2,3%	1%	3,2%	11,1%	2,7%	15	2,7%
Rurale	0,9%	1%	3,6%	0%	2%	11	2%
Sport	0,9%	1%	3,6%	0%	2%	11	2%
Sexualité	1,4%	1%	1,8%	0%	1,4%	8	1,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	552	100%
Effectifs	218	96	220	18	552		

Deux spécialités sociologiques regroupent plus de 30% des thèses, la sociologie du travail et des organisation et la sociologie politique. La première, qui rassemble aussi nombre de travaux de sociologie des professions, est comparativement plus étudiée en banlieue parisienne (Paris 10, Versailles St Quentin et Evry), et la seconde dans Paris *intra muros* (EHESS, IEP de Paris et Paris 7). La sociologie de la culture et la sociologie urbaine sont comparativement plus étudiées en province et la sociologie des religions concentrée sur Paris (EHESS, EPHE). La sociologie du genre est plus particulièrement développée dans les universités de banlieue, en l'occurrence Paris 10, Paris 8 et Versailles St Quentin, celle de la famille à Paris 5, tandis que la sociologie rurale et celle du sport sont plus étudiées à Besançon pour la première et à Nantes pour la seconde.

Tableau n° 8 : Les principaux directeurs de thèse de sociologie (effectif supérieur ou égal à 5)

(champ : candidats à la qualification titulaires d'un doctorat de sociologie s'étant présentés en 2005, 2006 et 2007)

	Effectifs	Etablissements
MICHEL MAFFESOLI	11	Paris 5
JOELLE DENIOT	9	Nantes
MARIA COSIO ZAVALA	8	Paris 10
DANIELE HERVIEU-LEGER	7	EHESS
FRANCOIS DE SINGLY	7	Paris 5
MICHEL WIEVIORKA	7	EHESS
DOMINIQUE DESJEUX	6	Paris 5
JEAN-YVES TREPOS	6	Metz
RAYMON BOUDON	6	Paris 4
ALAIN CAILLE	5	Paris 10
ALAIN TARRIUS	5	Perpignan
ALI EL KENTZ	5	Nantes
CHARLES SUAUD	5	Nantes
CLAUDE DUBAR	5	VSQ
DIDIER LAPEYRONNIE	5	Bordeaux
FRANCOIS DUBET	5	Bordeaux
JEAN-PIERRE DURAND	5	Evry
NORBERT ALTER	5	Paris 9
PIERRE PARLEBAS	5	Paris 5
SERGE PAUGAM	5	IEP Paris
VINCENT DE GAULEJAC	5	Paris 7

La production doctorale en sociologie est fortement concentrée sur certains directeurs. La base comprend 296 noms de directeurs différents. Mais les 21 plus gros producteurs de thèses (effectif de thèses supérieur ou égal à 5), qui représentent donc 7,1% de l'ensemble des directeurs, concentrent à eux seuls 23% des thèses. Sur ces 21 directeurs, trois sont des femmes et sept exercent en province, alors que la parité est maintenant atteinte chez les docteurs (102 femmes et 101 hommes) et que 41,6% des thèses de sociologie sont soutenues en province. Manifestement, la sociologie est une discipline toujours tenue par son centre (Paris)³, ainsi que par les hommes.

Note relative au recrutement des maîtres de conférences en sociologie

Sous le titre *Origine des enseignants-chercheurs recrutés lors de la campagne 2006 (1^{ère} session)*, la DGRH A1-1 du ministère de l'Education nationale a rendu public en décembre 2006 une étude particulièrement intéressante, disponible sur son site, et relative au recrutement des enseignants-chercheurs de toutes les disciplines de CNU en 2006. On y apprend notamment que sur les 35 maîtres de conférences recrutés en sociologie en 2006 lors de la 1^{ère} session (rappelons que cette année le nombre de qualifiés en sociologie s'élevait à 192), 17 avaient été qualifiés en 2006, sept en 2005, quatre en 2004 et sept en 2003.⁴ Sur ces 35 maîtres de conférences, 14 avaient soutenu en 2005, cinq en 2004, cinq en 2003, cinq en 2002, trois en 2001, un en 2000 et deux avant 2000.⁵ Enfin, l'âge moyen des professeurs recrutés en sociologie (n=18), s'élevait à 48 ans et 10 mois et celui des maîtres de conférences (n= 35) à 34 ans et 7 mois.⁶

³ Cf. Gérald Houdeville, *Des sociologues à la sociologie : les conditions et les effets de l'autonomisation d'une discipline dans l'espace académique français : la sociologie après 1945*, doctorat de sociologie, Nantes, 2006, p. 276 et suivantes.

⁴ Cf. p 31.

⁵ Cf. p 32.

⁶ Cf. p 34.

Tableau n° 9 : Les spécialités sociologiques étudiées en fonction du sexe

(champ : candidats à la qualification titulaires d'un doctorat de sociologie s'étant présentés en 2005, 2006 et 2007)

	Hommes	Femmes	Total	Effectifs
Sport	72,73%	27,27%	100%	11
Générale, auteur	72,22%	27,78%	100%	18
Economie	62,5%	37,5%	100%	16
Travail, organisation	58,62%	41,38%	100%	87
Urbaine	57,89%	42,11%	100%	19
Rurale	54,55%	45,45%	100%	11
Culture	53,49%	46,51%	100%	43
Education	53,13%	46,88%	100%	32
Politique	53,01%	46,99%	100%	83
Jeunesse	52,94%	47,06%	100%	17
Art, littérature	52,5%	47,5%	100%	40
Sexualité	50%	50%	100%	8
Travail social, pauvreté	46,67%	53,33%	100%	30
Migration	40%	60%	100%	30
Démographie	40%	60%	100%	15
Religion	35%	65%	100%	20
Sciences, disciplines	33,33%	66,67%	100%	15
Famille	26,67%	73,33%	100%	15
Santé	25%	75%	100%	24
Genre	11,11%	88,89%	100%	18
Total	49,46%	50,54%	100%	552
Effectifs	273	279	552	

Pour conclure, nous avons choisi d'approfondir la question du choix de l'objet d'étude en fonction du sexe du docteur. Il apparaît alors que certains objets sont très masculins et d'autres très féminins. Ainsi la sociologie du sport, la sociologie générale et celle consacrée aux (grands) auteurs sont plutôt masculines, tandis que celle du genre, de la santé, ou de la famille, sont très féminisées. On retrouve alors la distribution traditionnelle des objets entre les sexes. A l'avenir, nous envisageons d'affiner ce travail de cartographie disciplinaire en le combinant notamment avec une enquête relative au devenir professionnel des candidats à la qualification.⁷

⁷ Pour une analyse comparée des choix d'objet en sciences sociales et des inégalités de recrutement en tant que maître de conférences selon les disciplines, mais aussi en fonction du profil des docteurs: Charles Soulié, « Des déterminants sociaux des pratiques scientifiques : études des sujets de recherches des docteurs en sciences sociales en France au début des années 1990 », *Regards sociologiques*, n°31, 2006.

QUALIFICATION AUX FONCTIONS DE PROFESSEUR

Sur 84 dossiers, 14 candidats n'ont pas présenté un dossier complet, soit 16 % de désistements (8 hommes et 6 femmes). Sur 70 candidats ayant présenté un dossier complet, 38 ont été qualifiés (54 %). Le taux de qualification a augmenté, puisque les années précédentes (2005 ou 2006) il variait autour de 45 %.

Tableau n° 10 : Répartition des candidats par sexe selon les résultats à la qualification

	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Qualifiés	33	62	5	47	38	54
Non qualifiés	20	38	12	53	32	46
Total	53	100	17	100	70	100

On observe des évolutions contrastées du nombre de candidats à cette fonction : en 1992, 78 dossiers complets ont été présentés, parmi lesquels à peine 35 % ont été qualifiés ; en 1998, sur 53 dossiers examinés, 34 % ont été qualifiés ; en 2000, sur 41 dossiers traités, le taux de qualification a été de 21 % ; en 2001, sur 48 dossiers examinés, 43 % ont été qualifiés et l'année précédente (2006), ce taux s'élevait à 45 % (42 dossiers traités)⁸.

Une légère augmentation du nombre de femmes candidates à la qualification aux fonctions de professeur est constatée depuis une décennie : de 5 candidates en 1997 à une quinzaine dans les années 2005 et 2006. Mais fondamentalement, l'accès à la fonction de professeur des universités reste « une affaire d'hommes » : moins d'un quart (24 %) des candidats sont des femmes.

Les refus de qualification révèlent de critères de sélection. Depuis l'analyse de Philippe Cibois en 2002, on observe une certaine cohérence et permanence des motifs invoqués : orientation peu marquée dans la discipline ou peu d'ancrage en sociologie (sciences de l'éducation, STAPS, philosophie, psychologie ou psychosociologie, littérature ou linguistique, sciences économiques...) ; faiblesse de publications en sociologie (ouvrages, articles dans des revues à comité de lecture...) ; dossier mal présenté ou insuffisant quant aux domaines des activités demandées ; rapport de soutenance comportant de graves réserves. Cette année, deux candidats se sont présentés sans avoir au préalable préparé une HDR : ils l'ont fait sur travaux publiés. Il a été rappelé que la CP-CNU, après des débats entre diverses disciplines, a attiré l'attention sur l'importance à maintenir l'exigence de soutenance de l'HDR pour être qualifié aux fonctions de professeur des universités. Parmi les candidats, cinq relèvent d'une requalification (contre deux les années précédentes). Deux ont reçu un avis négatif en raison du manque d'évolution de leur dossier.

⁸ Nous nous sommes référés aux bilans de qualification du CNU réalisés par Ph. Cibois (2002) ; A. Chenu (1999) ; J.Y. Trépos (2001), parus dans *La lettre de l'ASES*.

Tableau n° 11 : Répartition des candidats à la qualification par sexe et par âge

Classes d'âge	Hommes			Femmes			Total
	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Qualifiées	Non qualifiées	Total	
36-40 ans	7	5	12		2	2	14
41-45 ans	11	4	15	1	2	3	18
46-50 ans	8	2	10	1		1	11
51-55 ans	4	3	7	1	3	4	11
56-60 ans	2	4	6	1	5	6	12
Et plus	1	2	3	1		1	4
Total	33	20	53	5	12	17	70

On note une stabilité de l'âge moyen des candidats dans cette catégorie : 45 ans. Depuis 1992, la moyenne d'âge varie de 47 à 49 ans. Une différence significative concerne l'âge moyen des femmes : entre 1992 et 2000, elles étaient « plus âgées » que leurs homologues masculins (entre 45 à 60 ans). Néanmoins ces dernières années, elles affichaient une moyenne d'âge de 39 ans. Après ce mouvement de rajeunissement elles sont, en 2007, à nouveau plus nombreuses dans les catégories d'âge de 50 ans et plus.

Tableau n° 12 : Répartition des candidats selon leur origine disciplinaire (thèse ou études antérieures), par sexe et résultat à la qualification

Disciplines	Hommes		Femmes		Total
	Qualif.	N/Q	Qualif.	N/Q	
Sociologie générale	6		1	1	8
Clinique	1	1		2	4
Culturelle	4	1	1		6
De l'éducation	2	2			4
Economique	1	2			3
Travail	5	1	1	1	8
Famille		2			2
Politique	9	1	1	1	12
Religieuse	1	1			2
Anthropologie	1	1		2	4
Démographie				1	1
Ethnologie	2	1	1		4
Philosophie		2			2
Psycho./psy.socio				1	1
Sc. Économiques					
Sc. de l'Éducation				2	2
Sc. Politiques	3	2			5
STAPS	2	3		1	6

L'origine disciplinaire pèse sur les résultats : les candidats relevant de la sociologie dans ses divers sous-champs ou domaines connexes (anthropologie, ethnologie ou sciences politiques) ont plus de chances d'être qualifiés. Etre agrégé favorise aussi la réussite : 7 candidats

qualifiés sont agrégés (cinq en sciences sociales ; un en éducation physique et sportive ; un en mathématiques).

Le lieu de soutenance de l'HDR apparaît comme un élément important dans la réussite à la qualification. Il en ressort la prépondérance d'institutions comme l'IEP de Paris (6 candidats), l'EHESS ou Paris V (5 candidats respectivement). Les universités parisiennes *intra-muros* préservent leur importance dans les résultats à la qualification : 11 candidats les ont choisies pour soutenir leur HDR. En revanche, les universités parisiennes autres que Paris 8 sont absentes. Parmi les nouvelles universités en région parisienne, seule celle de Versailles-St Quentin en Yvelines est représentée (deux candidats). Par ailleurs, seuls les grands centres universitaires régionaux (Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Nantes, Toulouse) apparaissent comme d'importantes institutions contribuant à la qualification d'un grand nombre de candidats. Seuls trois candidats se sont présentés avec des titres étrangers équivalents à l'HDR (Brésil, Suisse, USA). Mais ils n'ont pas été qualifiés.

Le lieu d'exercice professionnel en tant que maître de conférences, ou chercheur, semble avoir une incidence sur les résultats à la qualification : 8 candidats exerçant leurs fonctions dans des UFR ou départements autres que de sociologie ; 3 candidats en IUT et un à l'IUFM, n'ont pas été qualifiés.

On note parmi les candidats qualifiés un délai de plus en plus bref entre la soutenance de thèse, l'accès aux fonctions d'enseignant et la préparation de l'HDR. À peine 3 candidats ont soutenu leur thèse dans les années 1970 (contre 6 l'année dernière) ; 6 l'ont fait dans les années 1980 et 2 dans les années 2000. De même, le délai entre la soutenance de l'HDR et la qualification aux fonctions de professeur ne dépasse pas trois ans (2003-2006), contre cinq ou six ans les années précédentes.

LISTE DES CANDIDATS QUALIFIES AUX FONCTIONS DE PROFESSEURS EN 2007⁹

BELKHIR	JEAN	MAIGRET	ERIC
BENVENISTE	ANNIE	MARTIN	OLIVIER
BERNARDOT	MARC	MOREAU	GILLES
BRONNER	GERALD	MUCCHIELLI	LAURENT
COLLARD	LUC	OBERTI	MARCO
COUSIN	OLIVIER	PERONI	MICHEL
DIANTEILL	ERWAN	PICQ	FRANCOISE
DIDRY	CLAUDE	RETIERE	JEAN-NOEL
DIEU	FRANCOIS	ROGGERO	PASCAL
DONZELOT	JACQUES	RUFFIER	JEAN
DUFOULON	SERGE	SIMOULIN	VINCENT
DUVAL	MAURICE	TALIN	CHRISTOPHE
EME	BERNARD	TALLARD	MICHELE
FEIGELSON	KRISTIAN	THOEMMES	JENS
FIJALKOW	YANKEL	TROMPETTE	PASCALE
FLEURY	LAURENT	XIBERRAS	MARTINE
GAUDEZ	FLORENT		
HERREROS	GILLES		
JEANNOT	GILLES		
LEPOUTRE	DAVID		
MACE	ERIC		

⁹ Ces listes ne sont données qu'à titre indicatif. Seules les listes publiées par le Ministère ont une validité juridique.

Liste des candidats qualifiés aux fonctions de maître de conférences en 2007

ADELL-GOMBERT	NICOLAS		CHADOIN	OLIVIER	
AGUDELO ALVARADO	CARLOS		CHAMPENOIS	CLAIRE	
AUDOUIN	HELENE	DESFONTAINES	CHARLOT	VINCENT	
AUERBACH	BRUNO		CHATENAY	ANNIE	
AVENEL	CYPRIEN		CHENEVEZ	ALAIN	
BAROZET	EMMANUELLE		CONTREPOIS	SYLVIE	
BARTHELEMY	FABIENNE		CORBILLE	SOPHIE	
BEGOT	ANNE-CECILE		CORON	GAEL	
BELHADJ	MARNIA		COSSART	PAULA	
BENSE FERREIRA ALVES	CELIA ANA		CRESPY	CECILE	
BERT	JEAN FRANCOIS		CRIVELLARI	PAOLO	
BESSIERE	CELINE		DA COSTA NEVES	PAULO	
BETHOUX	ELODIE		DALLE	SOPHIE	NDOULI-NAZEBI
BETTON	EMMANUELLE		DAMAMME	AURELIE	
BIANCHINI	PASCAL		DARGENTAS	MAGDALINI	
BITEAUD	LAURA		DATCHARY	CAROLINE	
BLEUZEN	BRIGITTE		DAYNES	SARAH	
BONNET	FRANCOIS		DE BRUYN	FLORENCE	
BOSA	BASTIEN		DE LA GORCE	BRIGITTE	FOUILLAND
BOUCHER	MANUEL		DE ROZARIO	PASCALE	DE ROZARIO
BOUJUT	STEPHANIE		DEPOORTER	PASCAL	
BOULLOSA	MAITE	JOLY	DIA	AMADOU HAMATH	
BOUMAZA	MAGALI		DIAZ PEDREGAL	VIRGINIE	
BOUTALEB	ASSIA		DIMITROVA	ANNA	
BOUTET	MANUEL		DOLBEAU	MONIQUE	
BRIAND	KARINE	GLOUZOUIC	DOLIGER	CEDRIC	
BROSSAUD	CLAIRE		DOS SANTOS	STEPHANIE	BEAUCHAMP
BRUGVIN	THIERRY		DOUMENC	COLETTE	SAKIR
BUCLET	BENJAMIN		DOUTABAA	NAJIA	CHARIF
CAPRANI	ISABELLE		DUCHENE- LACROIX	CEDRIC	
CARAGLIO	MARTINE		DURAND	ESTELLE	
CARDON	PHILIPPE		DUROUSSET	ERIC	
CARY	PAUL		DUTEIL	FABIENNE	OGATA
CASILLI	ANTONIO		EBERHARD	MIREILLE	
CASULA	MARINA		EL HAJJ HASSAN	RAKHSAT	SLEIMAN
CATLLA	MICHEL		EMSELLEM	CECILE	
CAUSSE	LISE		ERDI	GULCIN	LELANDAIS
CECCALDI	FRANCOISE- MARIE		ETIEMBLE	ANGELINA	
CHABANET	DIDIER		FABBIANO	GIULIA	
			FALGUERES	SOPHIE	
			FARJOT	MICHELE	DUPRE

FLAMANT	NICOLAS		LAURENS	SYLVAIN	
FLOCCO	GAETAN		LE GUYADER	MAELLE	
FONTAINE	JEAN-YVES		LE HUEROU	ANNE	
FOUQUET	JEAN-PHILIPPE		LE TALEC	JEAN-YVES	
FOURMAUX	FRANCINE		LEFEBURE	PIERRE	
FREDIANI	MARCELO		LEGENDRE	FLORENCE	
GAILLARD	RICHARD		LEGRAND	EMILIE	
GAISSAD	LAURENT		LEJEUNE	CHRISTOPHE	
GALLIOZ	STEPHANIE		LEMERCIER	ELISE	
GARCIA	GUILLAUME		LEVY	MICHAEL	
GARNIER	JULIE		LEZEAN	ESTELLE	KHARKHORDINE
GAUBERT	CHRISTOPHE		LOCHARD	YVES	
GENSBURGER	SARAH		LOISON	LAURENCE	SAUSSOL
GIMBERT	VIRGINIE		MAILLOT	ADOLPHE	
GITTON	STEPHANIE		MAISON	DOMINIQUE	
GOMBERT	PHILIPPE		MALINAS	DAMIEN	
GOUABAULT	EMMANUEL		MANDIN	DAVID	
GRAS	LAURENT		MANZO	GIANLUCA	
GRATTON	EMMANUEL		MARDON	AURELIA	
GUIBERT	CHRISTOPHE		MARTEL	FREDERIC	
GUZOWSKI	DELPHINE	SAURIER	MARTIN	DAVID	
HAMPARTZOUMIAN	STEPHANE		MARY	PHILIPPE	
HANIFI	ISABELLE		MASSIGNON	BERENGERE	
HEIN	FABIEN		MATHE	THIERRY	
HMED	CHOUKRI		MAYRARGUE	CEDRIC	
HOHMANN	SOPHIE	GARENNE	MAZUY	MAGALI	
HOUEVILLE	GERALD		MEDEIROS	JOAO	
HUDEBINE	HERVE		MEISSONNIER	JOEL	
HUG	PASCAL		MELCHIOR	JEAN-PHILIPPE	
JARVIN	MAGDALENA		METTON	CELINE	GAYON
JOIN-LAMBERT	ODILE		MICHON	SEBASTIEN	
JOUNIN	NICOLAS		MONQID	SAFAA	MONQID-HUGOT
JOUZEL	JEAN-NOEL		NACU	ALEXANDRA	
KERBOURC'H	SYLVAIN		NKUITCHOU NKOUATCHET	RAOUL	
KESLASSY	ERIC		NONJON	MAGALI	
KESZTENBAUM	LIONEL		OTANIAN	SANDRINE	ALLIGIER
LA MACHE	DENIS		OUSSIALI	ELHOUSSAINE	
LACOMBE	ZELINE		PAJON	CHRISTOPHE	
LAGIER	CHRISTELE	MARCHAND	PARASIE	SYLVAIN	
LANGUMIER	JULIEN		PASQUIER	SYLVAIN	
LASBEUR	LINDA		PENA-VEGA	ALFREDO AGUSTIN	

PERREAU	BRUNO		TETU	MARIE-THERESE	DELAGE
PETARD	ANTOINE		THURMES	MARION	
PETIAU	ANNE		TONDELLIER	MICHEL	
PICHON	ALAIN		TROUPEL	AURELIA	
PITTI	LAURE		UHL	MAGALI	
PLASSE	CHRISTINE	BOUTEYRE	VAIREL	FREDERIC	
PORCEDDA	AUDE		VAL	NICOLAS	
PORTET	STEPHANE		VEDRINE	CORINE	
POUCHADON	MARIE-LAURE		VELPRY	LIVIA	
POURTAU	LIONEL		VERDRAGER	PIERRE	
POUTRAIN	VERONIQUE		VEYRIE	NADIA	
POYRAZ	MUSTAFA		VION	ANTOINE	
PRADES	JEAN-LUC		VIVANT	ELSA	
PREVOST	CECILE	THOMAS	WAGNER	CLAUDE	
PREVOT	EMMANUELLE		WAGNER	IZABELA	SAFFRAY
RAUDE	JOCELYN		ZEGNANI	SAMI	
REBIERE	NICOLAS		ZICOLA	MICHAEL	
REJET	SANDRINE				
RIBEMONT	THOMAS				
RIMBERT	GERARD				
RISSOAN	ODILE	JOLY			
RIZET	STEPHANIE	SAVOI			
ROBLAIN	OLIVIER				
ROGER	AURELIE				
ROUX	XAVIER				
SAINT MARC	DAVID				
SAITTA	EUGENIE				
SALLE	GREGORY				
SCALA-RIONDET	NATHALIE	RIONDET			
SCHERRER	VANESSA	SCHERRER-VIGNALE			
SCHNEIDER	CORNELIA				
SEBBAH	EMMANUELLE				
SEGAL	ELODIE				
SOUFFLET	ALINE				
STAN	SABINA ELENA				
STUPKA	CHRISTELLE				
TAIEB	EMMANUEL				
TALEB	ALI				
TAMISIER	KATHLEEN				
TCHOUKINA	SOFIA				
TETART	GILLES				